

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE FORMATION DES MAÎTRES

IUFM/06-362-10 du 18/09/06

AVIS DE RECRUTEMENT SANS CONCOURS D'UN AGENT DES SERVICES TECHNIQUES DE RECHERCHE ET FORMATION (ASTRF) A L'IUFM D'AIX-MARSEILLE - SESSION 2006 -

Destinataires : Tous les destinataires

Affaire suivie par : Service des ressources humaines Tel : 04 91 10 75 92

■ **Poste offert au recrutement**

BAP G - Aide logistique

► Nombre de postes à pourvoir à l'IUFM : 1 poste situé sur le site IUFM d'Avignon

► Nature de l'emploi : [agent d'entretien](http://referens.univ-poitiers.fr/version/men/emploi.asp?ID=G70203&BAP=G&F=02)
<http://referens.univ-poitiers.fr/version/men/emploi.asp?ID=G70203&BAP=G&F=02>

Référence de l'avis national : avis du JO du 27 juillet 2006, BOEN N°31 du 31 août 2006.
<http://www.education.gouv.fr/bo/2006/31/MENH0601839V.htm>

■ **Conditions d'inscription :**

- être de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de l'union européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'espace économique européen.
- pas de limite d'âge, pas de condition de diplôme.

■ **Le dossier** ne comporte pas de formulaire. Il est directement constitué par le (la) candidat(e) et doit impérativement comprendre les deux éléments suivants sous peine d'irrecevabilité :

1/ une lettre de candidature,

2/ un curriculum vitae détaillé indiquant la formation initiale et attestant d'une expérience professionnelle en rapport avec le profil de poste.

■ **Procédure de recrutement**

La sélection des candidatures est réalisée par une commission nommée par le Directeur de l'IUFM. Cette commission se réunira sur le site IUFM d'Avignon pour examiner les dossiers des candidats et auditionner ceux dont elle aura retenu la candidature.

Les candidats admis à se présenter à l'audition seront convoqués à partir du 6 novembre 2006.

**Envoi ou dépôt des dossiers du
LUNDI 18 SEPTEMBRE AU VENDREDI 13 OCTOBRE 2006**

à

**Recrutement ASTRF - BAP G
IUFM de l'Académie d'Aix-Marseille- Service des Ressources Humaines
32, rue Eugène Cas - 13248 Marseille cedex 04**

***le cachet de la poste faisant foi ou avant 17h00 le 13 octobre 2006
par dépôt à la même adresse.***

Signataire : Jacky TERRAL, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille.